

## **VD\_GERICHTE ZA15.014545 vom 7. Dezember 2015**

VD Tribunal cantonal, 2015-12-07, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd\\_gerichte\\_ZA15.014545](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_ZA15.014545)

FR: VD\_GERICHTE ZA15.014545 du 7 décembre 2015

IT: VD\_GERICHTE ZA15.014545 del 7 dicembre 2015

### **Erwägungen**

#### **E. 30**

décembre 2014. Par ailleurs, l'intimée a rappelé au recourant son obligation d'annoncer toute modification des circonstances sous peine de devoir restituer les prestations versées à tort. Le recourant a toutefois failli à cette obligation (art. 31 LPGA) puisque lorsque qu'il a annoncé à l'intimée le changement de son employeur, il était déjà en poste depuis plus d'une année. En conséquence, c'est à juste titre que l'intimée a demandé la restitution des prestations versées à tort avec un effet rétroactif. Enfin, le calcul du montant à restituer correspond aux pièces du dossier. Le montant de 5'969 fr. 60 est ainsi dû par le recourant. b) Le recourant aura la possibilité de déposer une demande de remise de l'obligation de restituer auprès de l'intimée après l'entrée en force du présent arrêt (art. 25 LPGA et 4 OPGA [ordonnance du 11 septembre 2002 sur la partie générale du droit des assurances sociales ; RS 830.11]), dans l'hypothèse où il remplirait les conditions requises, à savoir qu'il était de bonne de foi et que la restitution le mettrait dans une situation difficile. L'art. 4 al. 4 OPGA précise que la demande de remise doit être présentée par écrit (motivée et accompagnée des pièces nécessaires) au plus tard trente jours à compter de l'entrée en force de la décision de restitution.

- 15 - 6. a) Vu ce qui précède, le recours doit être rejeté et la décision attaquée confirmée. b) Il n'y a pas lieu de percevoir des frais de justice, la procédure étant gratuite (art. 61 let. a LPGA), ni d'allouer de dépens, le recourant n'obtenant pas gain de cause (art. 55 LPA-VD ; art. 61 let. g LPGA).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.